

La mobilisation des ressources intérieures : une solution pour faire face aux multiples crises de l'Afrique.

Les pays africains peuvent atténuer les chocs extérieurs mondiaux en s'attaquant aux flux financiers illicites et en mobilisant progressivement leurs ressources intérieures.

Au cours des dernières années, l'économie africaine a été dévastée par de multiples crises et chocs externes. Il s'agit notamment de la pandémie de Covid-19, des conflits en cours en Ukraine, de la crise de la dette qui se profile, de la hausse de l'inflation et des effets de plus en plus néfastes du changement climatique. L'Afrique aura besoin d'au moins 432 milliards USD pour faire face aux effets de la Covid-19, et à ce jour, le déficit de financement du climat s'élève à 127,2 milliards USD par an jusqu'en 2030. Les perturbations économiques découlant de la guerre entre la Russie et l'Ukraine devraient aggraver le déficit de financement de l'Afrique. Il est donc de plus en plus nécessaire que les gouvernements africains protègent leurs citoyens dans un contexte de réduction de l'espace fiscal.

Selon les Perspectives fiscales africaines 2021, le ratio impôts/PIB du continent est de 14,84 %. Ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne de 33,5 % de l'OCDE, ce qui indique que les pays africains doivent faire davantage pour améliorer leurs efforts de mobilisation des ressources intérieures. Cette situation est due en partie aux flux financiers illicites (FFI) qui sont estimés à 88,6 milliards USD selon le rapport 2020 de la CNUCED sur les flux financiers illicites en Afrique. Cela représente 3,7 % du PIB de l'Afrique, qui quitte le continent sous forme de fuite de capitaux illicites.

La Conférence panafricaine sur les flux financiers illicites offre aux différents acteurs du continent des plateformes pour se réunir à nouveau et évaluer nos priorités : **« Alors que nous célébrons la 10^{ème} Conférence panafricaine sur les FFI et la Fiscalité, il est crucial de faire le point sur notre situation en matière de lutte contre les FFI, dans une économie mondiale largement en reprise, avec le débat en cours sur le régime fiscal mondial et le volume toujours croissant des FFI ; et ce partenariat avec la Commission de l'Union africaine, la TJNA et d'autres acteurs clés, s'inscrit directement dans cette perspective »** a déclaré Mme Mary Baine, Secrétaire exécutive adjointe du Forum sur l'Administration fiscale africaine (ATAF).

Cette conférence vise à identifier des actions et des solutions transformatrices pour des acteurs tels que les gouvernements africains, les parlementaires, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs politiques qui sont essentiels à la mobilisation des ressources intérieures.

« La rhétorique sur les objectifs de développement durable consiste à ne laisser personne de côté, et pourtant l'Afrique a été laissée de côté dans tous les domaines, que ce soit dans le cas de la dette, du changement climatique ou de la pandémie de COVID-19. Comme l'histoire l'a montré, les pays africains doivent prendre conscience qu'ils sont seuls et cesser de compter sur le soutien des pays riches du Nord. Ils doivent mettre l'accent sur les mécanismes internes qui soutiendront leur développement économique » dit Alvin Mosioma, le Directeur exécutif du réseau pour la justice fiscale Afrique (TJNA).

Cette année, l' ATAF et TJNA co-organisent la PAC sous le thème : **La justice fiscale au milieu de multiples crises**. Cette conférence a lieu à Lusaka, en Zambie, à l'Hôtel Taj Pamodzi, les 28 et 29 septembre 2022, et sera également diffusée virtuellement.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Cynthia Umurungi à l'adresse : cumurungi@taxjusticeafrica.net & Refilwe Pitjeng à l'adresse : rpitjeng@ataftax.org